

Résumé du Protocole du CBN de Brest pour l'inventaire et la saisie des données de trachéophytes, bryophytes, charophytes et lichens.

Territoire de mise en œuvre : idéalement l'ensemble du Massif armoricain ; a minima le territoire d'agrément du CBN de Brest (Bretagne + Pays de la Loire).

Stratégie d'inventaire : repères en attendant un document plus complet (en cours).

- Prospection de chaque **maille** de 5km² (Lambert 93) et de chaque **commune** a minima tous les 20 ans. A l'intérieur de ces mailles et commune :
- Prospection du maximum de **milieux** différents ; si possible, un relevé par type de milieu.
- Prospection à toutes les **saisons** : pour une même commune ou une même maille, au moins 3 passages par an : en période pré-vernale et vernale, en été, à l'automne.

Taxons à inventorier : tous les taxons de « **flore sauvage** », indigènes et non indigènes (taxons spontanés ou subspontanés de flore et de lichens). Pas les taxons uniquement cultivés.

Taxons notés : tous les taxons **présents** dans la zone de relevé, et le cas échéant, les taxons « à enjeu » (rare, menacé, invasif, à surveiller...) recherchés sans succès (taxons **absents**).

Saisie des données : l'utilisation du *Carnet en ligne* du CBNB facilite la saisie, la validation et l'agrégation des données.

1. Lister les taxons inventoriés

- Liste idéalement la plus **exhaustive** possible (relevé global), effectuée si possible dans un même milieu.
- Liste **multiple**, pouvant comporter à la fois des taxons de trachéophytes, bryophytes, charophytes, lichens.
- Si un **taxon « à enjeu »** est présent : « sortir » ce taxon du relevé global et faire un relevé plus précis géographiquement ne comportant que ce taxon. Recommandation non obligatoire, visant à faciliter la saisie d'informations complémentaires sur ce taxon et la recherche ultérieure de ce taxon sur le terrain. Si un taxon à enjeu a été recherché activement et qu'il est absent de la zone inventoriée, il faut obligatoirement faire un relevé ne comportant que ce taxon et le noter comme « absent ».

2. Renseigner les éléments d'entête du relevé

- Nom des personnes participant au relevé ; date ou période du relevé ; nom du lieu-dit ; nom de la commune.
- Cadre dans lequel est fait le relevé (si autre que : « Inventaire bénévole de la flore et des lichens »).

3. Noter certaines informations complémentaires utiles

- **Type d'habitat prospecté** (ou les types) : non obligatoire, conseillé ; liste normalisée dans le *Carnet en ligne*.
- **Taxons échappés à proximité de leur lieu de culture** : les noter en tant que taxons subspontanés.
- **Substrat** sur lequel croît chaque taxon de lichen ou de bryophyte : obligatoire ; liste normalisée proposée dans le *Carnet en ligne*.
- **Commentaire général sur le relevé** (intérêt, menaces...).
- **Pour les taxons « à enjeu »** :
 - o Noter si on le souhaite les **effectifs** (nombre d'individus comptés ou estimés) ou l'**étendue** de la population (surface/recouvrement occupé par le taxon). Information non obligatoire mais utile pour le CBN. Fourchettes de valeurs proposées dans le *Carnet en ligne* du CBNB.
 - o Si le taxon à enjeu est constaté **absent**, préciser : s'il existe une mention ancienne du taxon dans la zone de relevé ou les raisons de la recherche de ce taxon à cet endroit ; si l'on juge le taxon non revu ou disparu.

4. Délimiter sa zone de relevé

- Par relevé d'un **point ou d'une trace GPS** (préconisé pour les relevés de taxons « à enjeu ») ou par tracé d'un **polygone** le plus précis possible et toujours < à 25 ha (s'insérant dans une maille de 500m de côté).
- La délimitation correspond toujours à la zone réellement prospectée.
- Pas de chevauchement des limites communales ni des limites des mailles Lambert 93 de 5km x 5 km.
- Pas de relevés disjoints (plusieurs polygones rattachés à une même liste de taxons).

5. Saisir les informations et soumettre le relevé à validation.